

Maison de l'enfant et de la famille
Nîmes (30)

opération reconnue

bdo

méditerranée

Bâtiments
Durables
Occitanie



Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la direction régionale de l'ADEME et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Règles d'usage de la marque « Démarche Bâtiments Durables Occitanie » :

Tout acteur d'un projet reconnu par le Démarche Bâtiments Durables Occitanie peut communiquer sur sa participation au projet en utilisant le logo de la Démarche en Occitanie à condition d'indiquer systématiquement, sur la même page (print ou numérique) que celle où est positionné le logo, le niveau de reconnaissance atteint (Cap, Bronze, Argent, Or) et la (ou les) phase(s) correspondante(s) (conception, réalisation, usage) à ce niveau. Le logo est disponible sur demande auprès de l'équipe d'Envirobot Occitanie.

Exemples :

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables Occitanie, niveau Or (phase conception, réalisation et usage)

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables Occitanie, niveau Argent (phase conception)

Nom du bâtiment, Ville - Opération reconnue Bâtiments Durables Occitanie, niveau Argent (phase conception) et niveau Or (phase réalisation)

Important :

Le panneau de chantier doit porter le logo de la Démarche en Occitanie.

Si une inauguration du bâtiment est prévue, vous devez en informer l'équipe d'Envirobot Occitanie. Une plaque correspondant au niveau de reconnaissance atteint lors de l'évaluation pourra être remise ce jour-là. La plaque ne sera pas fournie aux projets ayant atteint le niveau Cap.